

Trois nouvelles nominations « bananières » au Conseil constitutionnel !



Le Conseil constitutionnel est devenu un recasage du pouvoir. Et ces « Sages » décident de nos vies...

Qui ne s'est jamais étonné des curieuses décisions du Conseil constitutionnel, et notamment en ces temps troublés de successifs scandales liés à la dictature sanitaire, mise en place prétendument pour contrer une pandémie bien orchestrée, ou encore aux chantages au « réchauffement climatique », magnifiques alibis pour encore et toujours « serrer plus la vis aux citoyens », sous prétexte de veiller à leur santé et à leur bien-être ?

Pour beaucoup de citoyens, et vraisemblablement pour ceux qui à l'origine ont décidé de la mise en place de ce haut Conseil... celui-ci est (ou plutôt devrait être) un garde-fou aux décisions du gouvernement et du Parlement.

En théorie certes... mais dans la pratique, où depuis de longue date une manifeste compromission entre les trois est de plus en plus aveuglante, les dernières propositions de renouvellement de trois membres sont carrément scandaleuses à plus d'un titre !

« Le Conseil constitutionnel comprend neuf membres, dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable. Le Conseil constitutionnel se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois des membres sont nommés par le [président de la République](#), trois par le [président de l'Assemblée nationale](#), trois par le [président du Sénat](#)

1/ Ainsi, pour le « très estimé » Emmanuel Macron, président de la République bananière qu'est devenue la France, le meilleur choix serait **Jacqueline Gouraud, actuellement ministre de la Cohésion des territoires... **une jeunette de 71 ans**, qui sera donc à la charge des contribuables jusqu'à 80 ans !**

Décidément, en plus des jeunes Noirs au torse nu, il a vraiment un faible pour les vieille dames, Macron !

Si seulement son amour et son respect se manifestait aussi pour toutes les vieilles femmes en Ehpad... au lieu de les faire « achever » au Rivotril !!!

2/ Pour Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, le choix était tout trouvé en la personne de **Véronique Malbec, 63 ans (ne pourrait-elle pas laisser la place à un(e) plus jeune ?) directrice de cabinet de Dupond-Moretti, mais surtout la bienfaitrice **qui avait classé sans suite l'affaire des Mutuelles de Bretagne...****

Ce choix fait polémique : cette magistrate judiciaire était procureure générale de la cour d'appel de Rennes, supérieure hiérarchique du procureur de Brest lorsque celui-ci avait décidé, le 13 octobre 2017, le classement sans suite de l'enquête préliminaire concernant l'affaire des Mutuelles de Bretagne, dans laquelle M. Ferrand est mis en cause.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/15/emmanuel-macron-propose-de-nommer-jacqueline-gourault-au-conseil-constitutionnel_6113741_3224.html

C'est beau la reconnaissance... « en même temps », dans ce

cloaque qu'est la politique politicienne, les renvois d'ascenseur sont choses courantes.

<https://ripostelaique.com/mutuelles-de-bretagne-ferrand-est-innocent-puisque-macron-le-soutient.html?>

<https://ripostelaique.com/le-sulfureux-ferrand-au-perchoir-malgre-ses-casseroles-merci-macron.html?>

Ce qui n'a pas échappé à Gilbert Collard, commentant sur Twitter :



Gilbert Collard 
@GilbertCollard

...

Richard #Ferrand propose de nommer au #ConseilConstitutionnel la magistrate Véronique Malbec qui a supervisé le classement sans suite de son affaire (les Mutuelles de Bretagne) : ben voyons !

3/ Enfin le choix du pachyderme **Gérard Larcher**, président du Sénat, s'est porté sur **François Seners 64 ans**, (*encore un jeunot !*), actuellement au Conseil d'État, qui fut son directeur de cabinet au Sénat de 2014 à 2017, et ex-directeur de cabinet de Rachida Dati.

Super, non ? Ces deux potes pourront s'inviter mutuellement à des repas gastronomiques, notamment **pour 16,45 euros à la cantine du Sénat**, accompagnés des meilleurs crus... tout en se gaussant « des Français qui mangent trop » !



<https://www.ge-rh.expert/senat-repas-gastronomiques-ne-coutent-1645-euros-personne/>

<https://ripostelaique.com/larcher-trouve-que-les-francais-mangent-trop-defense-de-rire.html?>

Pourront même partager un « frugal » petit-déjeuner... pendant que dans les Ehpad ce sera deux biscottes beurrées... pour environ 5 000 euros par mois !!!



Comme moi, vous serez sans doute tentés d'approuver totalement l'amertume de mon très estimé « camarade d'écriture » Jacques Guillemain :

C'est pas sympa la politique de haut niveau ? On arrive à midi pour l'apéro, on fait un gueuleton entre potes, on signe deux ou trois papelards préparés par les sous-fifres et on attend 17 h pour rentrer avec limousine et chauffeur.

Pas un seul ne demande à prendre sa retraite anticipée. S'ils peuvent crever à la tâche à 90 ans, ils en rêvent

Et ils pourront tous cumuler 4 ou 5 retraites différentes, car toutes ces bonnes gamelles ont toutes des régimes différents. Mais en général c'est plutôt leurs femmes qui en profitent.

<https://www.reconversionprofessionnelle.org/salaire-senateur/>

Compte tenu du scandaleux nombre de sièges vides, que ce soit pendant les sessions de l'Assemblée nationale ou du Sénat (tout comme au Parlement européen d'ailleurs !) il est difficilement admissible pour le citoyen lambda, dont les salaires sont en permanence « bloqués » pendant plusieurs années... ou augmentés « au compte-goutte »... que tant de fainéants soient ainsi grassement payés à ne rien faire... où occupés ailleurs puisqu'ils cumulent honteusement différents postes où ils ne font que de la figuration... sauf au moment des rémunérations !

Tous ceux qui triment pour des salaires de misère, dont les fins de mois sont de plus en plus difficiles, et qui ne peuvent offrir des vacances à leurs gosses, apprécieront la véritable gabegie de tous ces cuistres, sans moralité et sans dignité, se gavant à la face du monde sans le moindre remord !

Que dire des nombreux retraités dont les pensions n'ont rien à voir avec leurs salaires dûment gagnés... pendant que nos « dodus » élus se pavent dans les ors de la République, qu'ils salissent sans fin de leur écœurante indignité !

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression